

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 107

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 190164

Direction en charge : Relations internationales

Objet : Rayonnement international. Versement de subventions aux associations. Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Notre ville rayonne*

Délibération n° : 107

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 190164

Direction en charge : Relations internationales

Objet : Rayonnement international. Versement de subventions aux associations. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La stratégie portée par la municipalité vise à associer le nom de Saint-Etienne à l'international à une image d'excellence et à générer de l'activité sur le territoire en créant un environnement favorable au développement international des acteurs du territoire.

Parmi les leviers d'action permettant d'atteindre ces objectifs, la Ville de Saint-Etienne soutient et accompagne les acteurs locaux engagés dans des actions sur des territoires étrangers. Ce soutien prend la forme d'accompagnement institutionnel pour exercer une forme de diplomatie d'influence, de conseils méthodologiques pour la structuration de projets internationaux et d'aide financière par le biais de subventions de fonctionnement ou de projet.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'association Loire Italie contribue depuis de nombreuses années à promouvoir la culture italienne et propose chaque année des conférences ainsi que des cours d'italien sur 4 niveaux.

L'association France -Chine de la Loire organise de nombreuses activités pour sensibiliser les stéphanois à la culture chinoise et faciliter l'intégration des étudiants chinois à Saint-Etienne.

Le 16 mai 2019, l'association organisera au Musée d'Art Moderne et Contemporain, une conférence sur les événements de Tian An Men à l'occasion de son trentième anniversaire.

L'association Saint-Etienne KAtowice (ASEMKA) s'implique aux côtés de la Ville de Saint-Etienne pour le développement des relations avec la Pologne et, en particulier, avec sa ville partenaire de Katowice. L'association ASEMKA collabore activement avec l'association "La Maison de la Ville de Saint-Etienne" à Katowice. Les membres de cette association de droit polonais seront accueillis du 28 au 23 juin 2019 dans le cadre d'un échange inter-associations et de découverte du territoire stéphanois.

□ **Contenu :**

1 - Fonctionnement :

Nom	Subvention 2018	Subvention 2019 proposée
Association Loire Italie	300 €	300 €
TOTAL	300,00 €	300,00 €

2 - Aide aux projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Association France-Chine de la Loire	Conférence sur les événements de Tian An Men à l'occasion de son trentième anniversaire	800 €
Association Saint-Etienne Métropole KAtowice (ASEMKA)	Accueil des membres de l'association "La Maison de la Ville de Saint-Etienne" à Katowice dans le cadre d'un échange inter-associations et de découverte du territoire stéphanois	4 000 €
TOTAL		4.800,00 €

Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne.

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 5.100,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	5.100,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 5.100,00 €;
- approuver l'avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association ASEMKA ;
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'avenant n° 1 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'association ASEMKA dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2019 chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Denis CHAMBE